



Blanquer : « Des allègements au protocole proposés dès la rentrée »

Propos recueillis par Hubert Coudurier et Thierry MestayerLe ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, répond aux critiques sur sa gestion des protocoles sanitaires à l'école et sur la baisse des enseignements de mathématiques. Il devrait lever l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves, après les vacances de février.

Dans quel état d'esprit êtes-vous à la suite de la polémique sur votre annonce, à la veille de la rentrée de janvier, d'un protocole sanitaire dans les écoles ? ?

Nous sommes entrés dans une période où il y a, à la fois, l'envie de se projeter dans l'avenir et beaucoup de lassitude. Au mois de janvier, alors que le variant Omicron provoquait une augmentation exponentielle des cas, j'en ai fait les frais : le nouveau protocole est apparu comme la goutte d'eau de trop, après de nombreuses difficultés. Et je sais que la fonction de ministre de l'Éducation nationale est une de celles qui concentrent le plus les attaques. Tout au long de ces cinq ans, je n'ai pas eu peur d'affirmer mes convictions pour préparer au mieux l'avenir de notre pays.

Allez-vous assouplir le protocole sanitaire dans les écoles ?

Je m'exprimerai vendredi après une concertation menée, mardi, avec les organisations syndicales et les fédérations de parents, et compte

tenu de l'avis émis par le Haut Conseil à la santé publique. Certains allègements seront proposés dès la rentrée des vacances de février. Ils se mettront en place successivement pour chacune des zones.

Quels assouplissements prévoyez-vous ?

Je fais le maximum pour que les enfants puissent enlever le masque en extérieur et que d'autres contraintes puissent être allégées. J'espère que les élèves pourront, par la suite, enlever le masque en intérieur. Cela dépendra de l'évolution des conditions sanitaires. J'enverrai, ce vendredi, un courrier à l'ensemble des personnels et, par ailleurs, je présenterai, à la suite, les nouvelles dispositions à la presse, afin d'informer au plus tôt les parents d'élèves.

Les enseignants réclament plus de moyens pour faire face à la crise sanitaire. Que leur répondez-vous ?

Nous avons un dialogue permanent sur ces sujets. Nous avons su déployer les moyens supplémentaires : 3 000 postes en décembre et 3 000 en janvier. Il y a des endroits où on a eu du mal à trouver des remplaçants mais plus de 95 % des classes sont restées ouvertes pendant le pic du mois de janvier. Je veux saluer la mobilisation générale qui a eu lieu pour faire face.

Et concernant la revalorisation

des salaires ?

J'ai toujours été le premier avocat des revalorisations de salaires, qui me semblent très légitimes pour nos professeurs. Ce quinquennat aura été celui des plus grandes revalorisations, avec un budget en augmentation de plus de 13 %. C'est beaucoup plus que chacun des deux précédents !

Votre réforme du bac, en 2019, a eu pour effet de réduire d'un tiers le nombre d'élèves qui suivent des cours de mathématiques en première et terminale, et en particulier pour les jeunes filles. Comptez-vous corriger le tir ?

Il n'y a pas moins d'élèves en mathématiques approfondies du fait de la réforme ! Ils étaient 49 000 en terminale S avec un approfondissement supplémentaire en mathématiques (soit 8 heures par semaine). Ils sont 51 000 aujourd'hui à faire l'enseignement de spécialité, plus l'option « Maths expert », soit 9 heures. Donc, ils sont plus nombreux à pousser plus loin l'étude des mathématiques. Par ailleurs, la part des filles n'a pas diminué, contrairement à ce qu'on dit. Après, on peut faire plus et mieux, et davantage encourager les filles à aller vers les matières scientifiques. C'est pour cela que j'ai ouvert une discussion.

Vous vous êtes opposé à l'enseignement immersif des langues régionales. Votre ministère continuera-t-il à

soutenir le réseau d'écoles Diwan ?

Je ne me suis pas opposé à l'enseignement des langues régionales : j'ai rappelé, et c'est mon devoir, le nécessaire équilibre qu'il faut respecter entre l'apprentissage du français et l'apprentissage d'une langue régionale. J'ai pris une circulaire sur le soutien aux langues régionales qui, en donnant un cadre juridique plus clair, les protège. Elle permet d'être volontariste pour la langue bretonne tout en garantissant la consolidation des savoirs fondamentaux en français. Je sais que la perception a été parfois différente, je le regrette. J'ai moi-même été inscrit en breton pour le baccalauréat, car, comme vous le savez, j'ai des racines bretonnes.

Prévoyez-vous d'augmenter le nombre d'établissements qui proposent l'enseignement du breton comme option ?

Oui. À la rentrée prochaine, notre objectif est d'avoir 30 000 élèves scolarisés en filière bilingue dans l'académie de Bretagne : cela figure dans la convention qui sera signée avec la Région avant la fin du mois. On favorisera l'enseignement systématique dans 30 collèges de l'académie. Le parcours préparatoire au professorat des écoles, qui sera créé à la rentrée 2022 au lycée de L'Iroise de Brest, accueillera des étudiants qui se destinent au professorat des écoles et souhaitent enseigner en breton. Nous créons là un vivier de futurs professeurs, clé

du dynamisme futur.

Vous n'avez finalement pas été candidat aux élections régionales. Le serez-vous aux législatives en Ile-de-France ?

Je dirai, le moment venu, si je suis candidat. Si je le suis, je sais où aller.



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, doit s'exprimer, vendredi, après une concertation menée, mardi, avec les organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves.

■